Accompagnement des personnels en situation de handicap

ORGANIGRAMME PRÉSENTANT LES RESSOURCES ACADÉMIQUES MOBILISABLES

1 La Médecine de Prévention

Elle assure la prise en charge des personnels à besoins particuliers, notamment les personnels handicapés, en partenariat avec les réseaux d'aide et émet un avis médical pour les mutations, les postes adaptés, le comité médical, la commission de réformes.

Contacts :

Médecine de Prévention du Bas-Rhin
CANOPÉ – 23 rue du Maréchal Juin
67000 STRASBOURG
03 88 23 35 32
ce.medecine-prevention67@ac-strasbourg.fr

Médecine de prévention du Haut-Rhin
1 rue Alfred Werner
68100 MULHOUSE
03 89 33 64 81 (lundi – mardi – vendredi)
ce.medecine-prevention68@ac-strasbourg.fr

34 rue du Grillenbreit
68000 COLMAR
03 89 20 54 57 (uniquement le jeudi)

2 Les Ressources Humaines

- Pour les personnels enseignants du second degré, contacter la **DPE** > 03 88 23 39 50
- Pour les personnels administratifs et d'encadrement, contacter la **DPAE** > 03 88 23 38 81
- Pour les personnels enseignants du premier degré : en cas de question, difficulté d'ordre professionnel ou en cas de souci personnel dans l'exercice du métier, le **RÉSA** vous offre son aide en toute confidentialité.

  RÉSA 67 > 07 77 73 41 43

  RÉSA 68 > 06 72 87 88 65

MISSION HANDICAP

Parce que le handicap ne doit pas être un obstacle à l'exercice d'une activité professionnelle, la mission handicap veille, sous l'autorité de la DRH, à la mise en œuvre d'une politique active en faveur des personnes en situation de handicap et d'inaptitude (recrutement, accompagnement, maintien dans l'emploi).

Contacts :

Karine MULLER, correspondante handicap académique
03 88 23 38 65 (9h-12h du lundi au vendredi)
Reçoit sur rendez-vous
correspondant-handicap@ac-strasbourg.fr

Isabella DOS SANTOS assistante administrative
03 88 23 36 32
Isabella.Dos-Santos@ac-strasbourg.fr

Pour les personnels enseignants du premier degré dans le Bas-Rhin :

Anne KRETZ	ou	Anne JULLIERE
06 82 30 64 19		03 88 45 92 12
anne.kretz@ac-strasbourg.fr		**Anne.Julliere@ac-strasbourg.fr**

Pour les personnels enseignants du premier degré dans le Haut-Rhin :
Mireille SCHMITT > 03 89 24 81 32
correspondant-handicap68@ac-strasbourg.fr

CONSEILLERS MOBILITÉ CARRIÈRE (CMC)

Les conseillères mobilité carrière sont à la disposition de tous les agents pour les conseiller et les accompagner dans leurs projets professionnels, dans le cadre d'une redéfinition du parcours professionnel, d'un projet de mobilité ou d'un bilan de carrière ou comme point d'étape lors d'un entretien de carrière.

À Strasbourg ou Colmar, ils accueillent de façon ponctuelle ou suivie les personnels qui en font la demande.

Contact :

Martine DUPONT > 03 88 23 39 79
martine.dupont@ac-strasbourg.fr
DRH – Rectorat – 27 Boulevard Poincaré – STRASBOURG

Sylvie MILLEY > 06 72 04 71 98
sylvie.milley@ac-strasbourg.fr
DSDEN 67

ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS À BESOINS PARTICULIERS DU 2ND DEGRÉ

La chargée de mission reçoit tout personnel enseignant du 2nd degré rencontrant des difficultés dans son parcours professionnel (pédagogique, de gestion de classe, relationnelle, personnelle). L'entretien permet d'analyser la situation, de clarifier les besoins et d'apporter des réponses personnalisées.

Contact :

Christiane BALDENSPERGER > 03 88 23 36 61
christiane.baldensperger@ac-strasbourg.fr
DPE – Rectorat – 27 Boulevard Poincaré – STRASBOURG

SERVICE SOCIAL DES PERSONNELS

À la disposition de l'ensemble des personnels, l'assistant(e) de service social accueille, écoute, informe et accompagne lors de difficultés professionnelles et personnelles (domaine économique, famille, santé, travail). Elles. Ils reçoivent sur rendez-vous, mais peuvent aussi se rendre à domicile.

Les coordonnées des assistants sociaux sont téléchargeables sur **www.ac-strasbourg.fr/pro/sante-social**

Contact :

Secrétariat > 03 88 23 35 29
Jeannine EL ALLALI conseillère technique auprès de la Rectrice - Service social
03 88 23 35 31
Jeannine.El-Allali@ac-strasbourg.fr